

La plateforme mobilité de Valence : coordonner les réponses au plus près des besoins du territoire

Impulsée dans le cadre du Plie du Valentinois, la plateforme mobilité a permis depuis 2011 de proposer et coordonner une palette de services à la mobilité adaptés aux besoins du territoire, comme l'explique Marie-Chantal Sauzet, directrice de l'association DIEDAC-Plie du Valentinois.

Fin 2009, l'association DIEDAC-Plie (Développement Insertion Emploi Drôme Ardèche Centre – Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) du Valentinois engage une étude de besoins sur les problématiques de mobilité. Alors qu'il existe sur le territoire un panel d'aides à la mobilité, l'étude fait état d'un manque d'informations, que ce soit du côté des demandeurs d'emploi ou des professionnels. Il est alors décidé, d'une part, d'éditer un annuaire de la mobilité Drôme-Ardèche qui recense toutes les aides et, d'autre part, de créer, au sein de l'association, un service appelé « plateforme mobilité », un guichet unique d'information et de coordination des services à la mobilité, qui voit le jour début 2011 et recrute une chargée de mission mobilité en juillet 2011.

La plateforme propose à la fois un accompagnement personnalisé dans un parcours de mobilité et une mise à disposition de services, accessibles sur prescription. Si la plateforme offre un certain nombre de prestations, l'objectif reste cependant de coordonner l'ensemble des actions mobilité existantes sur le territoire, parmi lesquelles :

- une « vélo-école », financée par le Conseil général de la Drôme, et portée par l'association « Roule en Ville à Vélo » : les participants bénéficient pour 5 euros (montant de l'adhésion à l'association) de 12 séances d'apprentissage au vélo et d'un vélo neuf pliant contre la somme de 20 euros ;
- une auto-école sociale qui bénéficie du soutien de trois financeurs (Plie, Conseil général de la

Drôme et Région Rhône-Alpes) et fonctionne grâce à un partenariat avec un organisme de formation (qui accompagne les bénéficiaires durant leur parcours d'obtention du permis) et des auto-écoles classiques.

Outre des aides financières destinées aux personnes en insertion (aide au réapprentissage du permis de conduire, heures complémentaires de conduite, mise à disposition de cartes de transport...), la plateforme propose des bilans de compétence mobilité qui permettent de faire le point sur les besoins et freins en matière de mobilité.

Elle a également initié un atelier intitulé « Organiser un déplacement et savoir utiliser les transports collectifs », sur deux demi-journées. Lors de la première demi-journée, les participants apprennent à lire un plan de bus, un plan de ville et à construire un trajet qu'ils ne connaissent pas. Lors de la seconde demi-journée, il leur est proposé de faire le trajet en bus.

La plateforme a également mis en place un atelier « Informatique et déplacement », qui consiste à initier des personnes à l'utilisation de sites Internet de transport interurbain (territoire, SNCF) ou encore de *google map*, sachant qu'aucun prérequis en informatique n'est utile pour participer à cet atelier.

Enfin, partant du constat que certaines personnes n'osent pas sortir de leur quartier, que d'autres ne parviennent pas à gérer leur stress en voiture, ou que d'autres encore ont peur de prendre le bus, la plateforme propose un atelier de gestion du stress qui vise à vaincre les appréhensions et améliorer les compétences en mobilité.

En offrant et en mettant en place des interventions pratiques et réalistes, la plateforme est un outil de sensibilisation aux problématiques de mobilité sur le territoire. ■

Marie-Chantal Sauzet

Faire le point sur les besoins et freins en matière de mobilité